
Site Internet ouvert par Laurent Lagriffoul
http://apsicbr.free.fr
adresse : apsicbr@hotmail.fr
Mme Angelita Bettini, Présidente
M. Remi Demonsant, Secrétaire

- **11ème Journée Internationale des Femmes : du 1er au 13 mars 2013 à Gaillac et à Brens** (voir programme détaillé ci-joint), que notre association organise en partenariat avec l'association « Paroles de femmes ».

- **Conférence de l'historien Pierre Laborie, Université Champollion Albi, le mardi 9 avril, 20 h 30** organisée en partenariat avec l'Association Jaurès Espace Tarn, « **La Résistance défigurée ?** »

*« L'actualité rappelle en permanence la place particulière... que les années noires occupent dans la mémoire nationale. Un discours convenu, durablement installé depuis le film « **Le chagrin et la pitié** », affirme ce que le pays aurait longtemps refusé de reconnaître : dans leur grande majorité, les Français ont été occupés, à durer, repliés dans un attentisme marqué par l'opportunisme, par des arrangements consentants, ou plus, par une indifférence coupable aux minorités persécutées.*

*« Que transmet et signifie ce prêt-à-penser ? Pierre Laborie s'attache à en faire la généalogie...il revient sur l'expérience singulière de la Résistance, sur un engagement et un héritage dont le sens semble en voie de s'effacer... » (Pierre Laborie, *Le chagrin et le venin : La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*)*

Pierre Laborie a consacré ses recherches aux phénomènes d'opinion et aux imaginaires sociaux dans la France de Vichy et sa mémoire. **Comment 40 millions de français ont traversé une des épreuves les plus dévastatrices de notre histoire ? Le regard de l'historien est moins manichéen que les idées reçues qui règnent aujourd'hui. Contrairement à ces idées reçues, bon nombre de français ne sont-ils pas passés du « non-consentement à l'engagement » ?** On est bien loin de la vision réductrice de la Résistance à quelques actes héroïques d'une élite d'individus isolés et durablement minoritaires, vision hélas omniprésente dans les manuels scolaires et souvent portée par les médias.

Résistances s'écrit au pluriel avec des formes très diversifiées, touchant tous les milieux sociaux et tous les courants politiques. Ainsi sont mieux éclairés les enjeux du présent.

Assemblée Générale du 26 janvier 2013

Rapport moral présenté par Michel de Chanterac

Le 6 novembre 1940, La Dépêche du Midi rendait compte de la visite du maréchal Pétain, chef de l'« Etat Français », à Toulouse, treize jours après sa poignée de mains avec Adolf Hitler à Montoire engageant la France dans la collaboration, pour maintenir une illusoire souveraineté du pays. Le « journal de la démocratie » participait à la vénération du vieil homme qui avait fait, comme chacun sait, don de sa personne à la France : *« Toulouse a fait au maréchal Pétain et aux membres de son gouvernement qui l'accompagnent l'accueil le plus enthousiaste... Dans les rues de Toulouse, sur les routes, à Lalande, à Lacourtenour, à Saint-Jory, à Lespinasse, à Ondes, comme au cours des visites et réceptions qui ont marqué la journée d'hier, le chef de l'Etat a été partout l'objet d'ovations chaleureuses et de manifestations du plus vibrant patriotisme. »*

A Ondes, devant l'école d'agriculture, le journal reproduit pieusement les paroles lénifiantes du maréchal : *« Vous savez que j'ai entrepris une œuvre délicate. Je la poursuivrai avec vous, de tout mon cœur, de toute mon énergie. Aidez-moi simplement dans cette œuvre. Je compte sur vous, sur toute la jeunesse de France. »*

L'impasse des médias sur le 1er acte de résistance à Toulouse (5 novembre 1940)

A ce moment, l'immense majorité des faiseurs d'opinion, des médias, des églises participe à un culte de la personnalité sans doute sans équivalent depuis le Second Empire. La presse toulousaine, toute occupée à sanctifier le chef de l'Etat, ne fait en aucune façon état d'une minuscule manifestation d'opposition sous la forme d'un lâcher de tracts au 13 rue Alsace-Lorraine, par un petit groupe de membres de la jeunesse communiste dénonçant le maréchal pour sa politique de collaboration avec le régime nazi. Les auteurs d'un tel crime de lèse-maréchal, d'un acte aussi « dangereux pour la sécurité publique », ne pouvaient qu'être les suppôts de « l'anti-France » et devaient en conséquence être sévèrement condamnés.

Ce geste d'opposition politique pacifique et démocratique vaudra, 3 semaines plus tard, à Angelita del Rio, Yves Bettini, Robert Caussat, Marcel Clouet, d'être conduits à la prison Saint-Michel et traduits devant un tribunal militaire. Angelita, vous le savez, condamnée avec sursis par la justice militaire sera internée par décision administrative au camp du Récébédou, à Rieucros, à Brens et à Gurs, de mars 1941 à juin 1944. Son fiancé à l'époque, Yves Bettini, fera deux ans de forteresse à Nîmes, sera transféré au camp du Vernet, puis livré à Mussolini en vertu de l'article 19 de la convention d'Armistice. Il réussira à s'évader pendant son transfert vers les îles Lipari et rejoindra la résistance dans l'Ain.

Il fallait de fortes convictions et beaucoup de courage à cette époque pour faire face au tsunami de propagande qui déferlait sur la France. **L'espace public est littéralement saturé par un message envahissant : la défaite est une punition méritée pour un pays « où l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice, qui a revendiqué plus qu'il n'a servi. » Le repentir, l'acceptation de la souffrance sont les conditions du salut de la patrie par la « Révolution nationale ».**

A la faveur de la défaite, l'esprit de revanche et parfois de haine

L'église catholique, grande spécialiste de la repentance, fait feu de tout bois. Le cardinal Gerlier, primat des Gaules, devant l'assemblée des cardinaux et archevêques le 31 août 1940, déclare : « *Il importe de montrer au peuple le rôle providentiel et bienfaisant de la défaite... La miséricorde infinie de Dieu accompagne toujours la justice. En châtiant, il guérit et ses châtiments sont des bienfaits.* » **Monseigneur Saliège**, dont on sait les positions courageuses qu'il prendra plus tard, n'est pas en reste et s'en prend à la laïcité : « *Pour avoir chassé Dieu de l'école, des prétoires de la nation, pour la promiscuité dépravante des ateliers, des bureaux, des usines, Seigneur, nous vous demandons pardon. Quel usage avons-nous fait de la victoire de 1918 ? Quel usage aurions-nous fait d'une victoire facile en 1940 ?* »

Dans l'extrême droite maurrassienne, la haine recuite de la révolution française et de la république depuis l'affaire Dreyfus, s'exprime sans réserve et va très loin dans l'abjection. **Charles Maurras** salue « *la divine surprise de la disparition de la gueuse* ». « *Nous sortons, dit-il, du tunnel de 1789, périsse la France pourvu que la république périsse aussi.* »

Selon Marc Bloch, « *ce courant politique a accepté le désastre parce qu'il lui trouvait une atroce consolation : écraser sous les ruines de la France un régime honni.* »

Le Conseil National Consultatif, symbole d'une adhésion au-delà des clivages politiques

Une adhésion majoritaire autour du maréchal et de sa politique imprègne le monde politique et socio-professionnel. J'en veux pour preuve la création, dont les historiens parlent peu, du « Conseil National Consultatif de l'Etat français » en janvier 1941, assemblée mixte parlementaire et professionnelle composée de 97 parlementaires (28 sénateurs et 49 députés de toutes tendances politiques) et 136 socio-professionnels. **La composition de ce Conseil donne une image saisissante de l'adhésion des élites françaises à l'Etat français, donc à la destruction des fondamentaux de la République.**

On retrouve dans ce Conseil, et ce n'est pas une surprise, l'extrême droite fascisante avec Jacques Doriot, Joseph Darnand. Les agrarianistes, partisans de l'organisation corporative de l'agriculture y sont en force : Henri Dorgères, Louis Guillon, Louis Salleron, René Blondelle qui sera syndic de la corporation paysanne dans l'Aisne et futur inamovible président de l'assemblée des présidents des chambres d'agriculture, Alain de Chanterac, président de l'U.N.S.A. du Tarn.

La mouvance catholique est dignement représentée : Jean Lecour-Grandmaison, président de la fédération nationale catholique, l'abbé Sorel, propagandiste véhément et fanatique de la révolution nationale, Monseigneur Beaussart, coadjuteur de l'archevêque de Paris.

Paul Boussac et le sénateur Antoine Pinay sont des porte-paroles autorisés de la mouvance patronale. On est surpris d'y retrouver des radicaux socialistes comme Georges Bonnet, Gaston Bergerey, André François-Poncet, des syndicalistes pacifistes comme René Belin. Un petit groupe de socialistes S.F.I.O. derrière Paul Faure y est aussi nommé.

Ainsi, **dans les six mois qui suivent l'armistice, la révolution nationale agrège, derrière la figure du maréchal, des forces politiques allant de l'extrême droite à la gauche socialiste pacifiste.** Même si ce Conseil National n'avait pas le pouvoir exécutif, la participation de républicains venus d'horizons modérés voire de gauche, valait accord sur le fond avec la politique de l'Etat français. Il était aussi une caution vis-à-vis des pays étrangers, en particulier les U.S.A. qui avaient gardé des relations diplomatiques avec Vichy.

Les bases de la « Révolution Nationale »

Avec l'attribution des pleins pouvoirs au maréchal (10 juillet 1940), les principes de base de la République sont radicalement détruits : souveraineté politique du peuple auquel se substitue le culte du chef, principe de séparation des pouvoirs, indépendance de la justice. La démocratie locale est mise sous tutelle : les maires, comme sous Napoléon III, sont nommés par le pouvoir politique, des conseillers sont destitués s'ils n'adhèrent pas à la révolution nationale, les conseils généraux sont suspendus, les syndicats sont dissous, le droit de grève aboli.

Le pire se met en place tout de suite :

- 22 juillet 1940, dénaturalisation des juifs naturalisés depuis 1927,
- 3 octobre 1940, statut des juifs transformant des citoyens en sujets privés des droits politiques élémentaires d'un régime démocratique,
- 4 octobre 1940, décision d'internement des juifs étrangers,
- 11 octobre 1940, discours programme du maréchal Pétain. **« Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fausse de l'égalité naturelle entre les hommes mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des chances donnée à tous les français de prouver leur aptitude à servir... On ne peut faire disparaître la lutte des classes, fatale à la nation, qu'en faisant disparaître les causes qui ont formé les classes et les ont dressées les unes contre les autres par une organisation corporative des métiers qui s'imposera à tous. »**
- 24 octobre 1940, politique de collaboration mise en oeuvre à Montoire : l'« Etat français » a sollicité l'entrevue pour intégrer la France et son empire au second rang dans l'Europe hitlérienne!

Le courage de dire non

Alors, nous devons reconnaître l'immense courage, la grande lucidité de ceux qui ont su dire non à cette époque... Selon Kurt Tucholsky *« rien n'est plus difficile et n'exige plus de caractère que de se trouver en claire opposition avec son époque et de dire à haute voix non »*.

Angelita et ses camarades avaient d'autant plus de mérite qu'ils étaient dissidents du courant politique dont ils se réclamaient qui considérait en 1940, après le pacte germano-soviétique, que la guerre était une guerre entre impérialismes rivaux à laquelle la classe ouvrière ne devait pas participer. Comme l'écrit Artur London dans la préface de son livre *Espagne « l'Internationale communiste transposait les motivations de l'U.R.S.S. et de sa politique d'Etat dans le mouvement communiste international. C'est sa très grande faute devant l'histoire. »* **Pour Angelita et ses camarades, il faudra attendre 69 ans pour que soit reconnu leur premier acte de résistance à Toulouse.** Mais, des résistants de la première heure, on en trouve aussi dans notre région comme Charles Couchet qui, jeune lycéen, crée à Montauban en août 1940 la phalange anti-nazie sans demander l'accord de l'Internationale ou François Privat qui met en place à Lisle-sur-Tarn une organisation embryonnaire.

L'histoire des camps de Brens et de Rieucros révèle au niveau local comment la xénophobie et l'antisémitisme d'Etat amèneront l'Etat français à la « complicité de crime contre l'humanité » reconnue seulement en 1995 par les autorités françaises.

Le camp de Rieucros traduit, dès janvier 1939, la mise en œuvre par le gouvernement d'Edouard Daladier des décrets-lois du 13 novembre 1938, dans la continuité des accords de Munich : la République compose avec le nazisme au lieu de le combattre. « *Il est des étrangers qui, en raison de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale, ne peuvent, sans péril pour l'ordre public, jouir de cette liberté encore trop grande que leur confère l'assignation à résidence. Aussi, il est apparu indispensable de diriger cette catégorie d'étrangers vers des centres spéciaux où ils feront l'objet d'une surveillance permanente* ». Les premiers étrangers indésirables seront à Rieucros les brigadistes internationaux et les républicains espagnols.

Le site de Brens sera d'abord un centre d'accueil pour réfugiés : dès le 15 mai 1940, près de 1.000 réfugiés arrivent de Belgique. Après le premier statut des juifs du 3 octobre 1940, et la décision prise par l'Etat français d'interner les juifs étrangers, 1.600 personnes (1.200 adultes et 400 enfants) s'entassent dans ce camp. Il s'agit pour moitié de juifs d'origine polonaise. On y trouve aussi 300 républicains espagnols qui subissent une discrimination spécifique. Alors que les réfugiés belges seront répartis dans les familles du Gaillacois puis rapatriés, les républicains espagnols resteront internés puis versés dans des groupes de travailleurs étrangers sous contrôle militaire.

On peut suivre le durcissement de la politique de Vichy à travers des éléments de langage. « *Centre d'accueil pour réfugiés* » (mai-juin 40), « *centre d'hébergement pour juifs étrangers* » (octobre 40-mars 41), « *camp de concentration spécifiquement réservé aux femmes* » (décembre 41), lors du transfert envisagé de Rieucros à Brens. Le camp de Brens sera toujours géré par un service spécial du ministère de l'intérieur, sans interférence des autorités d'occupation.

Après des négociations entre René Bousquet et le SS Karl Oberg, au lendemain de la conférence de Wansee, (mise en œuvre de la « solution finale », janvier 1942), l'Etat français s'engage à transférer 10.000 juifs étrangers de la zone dite libre vers Drancy et Auschwitz. **La zone libre française sera le seul territoire de toute l'Europe occupée où des rafles seront organisées par les forces policières d'un gouvernement français, sans présence allemande.**

Les juives étrangères, allemandes, autrichiennes, polonaises, tchèques, hongroises,... étaient d'abord des militantes antifascistes. Mais cette 1ère rafle du 26 août 1942 est le résultat d'un accord politique de deux gouvernements appliquant avec la plus extrême violence un antisémitisme d'Etat. Or, la stèle du camp de Brens ne fait référence qu'à l'anti-fascisme.

Il serait bon de réfléchir au niveau de notre association pour **mentionner sur cette stèle que la déportation du 26 août 1942 était liée au statut des juifs, à l'antisémitisme d'Etat du gouvernement de Vichy, à la mécanique infernale qui fera du camp de Brens un maillon de la solution finale, de la Shoah.** Il y a eu, par ailleurs, trois autres déportations : 21 septembre 42, 28 août 43, 24 mars 44. Les femmes déportées étaient juives et anti-fascistes. **Le régime nazi avait pour elles une double aversion. Elles ont été déportées et sont mortes pour ce qu'elles étaient, des juives, et pour ce qu'elles avaient fait, être opposantes au régime nazi. Elles font la synthèse, dans leur malheur, des deux formes de déportation, raciale et politique, qu'à une certaine époque on a opposé.**

Nous ne devons pas oublier non plus les forfeitures générées par l'article 19 de la convention d'Armistice vis-à-vis des internées allemandes et italiennes qui seront remises, à la demande des autorités allemandes et italiennes, à la police de ces pays.

Que penser des décisions des autorités françaises de livrer à Franco des républicains espagnols, en dehors de tout accord d'extradition ? Cela montre le caractère proto-fasciste de l'Etat français. Il est vrai qu'entre Pétain et Franco une longue complicité existait depuis leurs grandioses faits d'armes de la guerre du Rif.

Une des raisons d'être de notre association et de sa pérennisation, c'est de faire en sorte que tout cela ne tombe pas dans l'oubli car, comme le dit l'écrivain Didier Daeninckx « oublier le passé, c'est se condamner à la revivre », ou comme l'exprime Marc Bloch « l'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. »